

Calvaire démocratique

Les marchandages qui ont entouré l'adoption du projet suisse de congé maternité montrent le mépris des milieux politiques pour les besoins naturels et légitimes des enfants.

Lors des votations du 26 septembre dernier, la Suisse a adopté, à une courte majorité, des dispositions législatives permettant le financement d'un congé maternité de 14 semaines pour les femmes salariées. Il aura fallu près de soixante ans pour que le principe d'une «assurance maternité» – pourtant inscrit dans la Constitution helvétique depuis 1945 – trouve une issue acceptable auprès des partenaires sociaux, après trois échecs successifs en votation populaire. Qualifié de «politiquement viable» (*Le Temps*, 27.9.04), ce projet minimaliste permettra aux entreprises d'économiser environ 100 millions de francs par an, en reportant la moitié des cotisations sur l'ensemble des travailleurs.

Femmes «actives»

Le congé maternité suisse n'est donc pas, loin s'en faut, le fruit d'une reconnaissance de l'importance, pour l'enfant, d'une relation pleine et entière avec sa mère. Pour les décideurs économiques, il doit au contraire permettre «d'accroître encore la participation des femmes à la vie active» (*L'Hebdo*, 26.8.04) afin d'assurer la croissance économique et le financement des institutions sociales. Dans cette logique productiviste, le congé maternité devrait favoriser la reprise d'une activité professionnelle, 41% des femmes renonçant actuellement à travailler après une première naissance et 60% après une

seconde, et donc inciter plus efficacement les mères à se séparer de leurs enfants. À Genève, les milieux patronaux ont d'ailleurs clairement fait savoir que la loi cantonale, qui comprend déjà 16 semaines d'indemnisation, devrait être alignée à la baisse sur la législation nationale (*Le Courrier*, 27.9.04). Cet attentisme politique hypocrite et revanchard impose un calvaire aux nourrissons qui, placés et gardés dans des conditions de stress incompatibles avec leur épanouissement, font les frais de l'inconscience parentale et sociale.



(Affiche de votation populaire, 26.9.04)

Campagne

La détresse du bébé est détournée de son sens pour servir le jeu de tergiversations politiques incompatibles avec l'épanouissement de l'enfant.

Séparation maternelle

Aujourd'hui, de nombreuses études démontrent, si besoin est, que les souffrances relationnelles précoces altèrent gravement les facultés naturelles de l'enfant à être en lien avec son environnement social. D'après la psychothérapeute Sue Gerhardt, les nourrissons ne peuvent faire face à une séparation maternelle sans voir leur équilibre émotionnel perturbé. «Les études les plus catégoriques, dit-elle, prouvent que les enfants placés en crèche à temps plein au cours des deux premières années de leur vie ont plus tard des problèmes de comportement. Ils manifestent de l'agressivité à l'égard des autres enfants, sont moins coopératifs et plus intolérants face aux contrariétés.» (1) Ce dont ces enfants ont manqué, c'est de la présence de mères disponibles, qui les allaitent sans retenue, les prennent dans leurs bras et les regardent avec amour. Au lieu de cela, ils furent confiés à des prestataires de services, pour lesquelles ils n'étaient guère que des nourrissons parmi d'autres, et durent refouler l'indicible souffrance de perdre – même temporairement – le lien affectif le plus essentiel.

Ces vérités ne sont pas celles que de nombreux parents ou responsables politiques voudraient entendre, car elles font resurgir la détresse d'avoir eux-mêmes vécu ce calvaire et dû refouler les conséquences d'une relation défailante de la mère.

M. Co.

(1) Sue Gerhart, *Cradle of civilisation*, The Guardian, 24.7.04. Sue Gerhart est l'auteure du livre *Why Love Matters : How Affection Shapes a Baby's Brain*, Brunner-Routledge, 2004.

Brèves

Oubli

Selon le ministre français de la santé Philippe Douste-Blazy, la maladie d'Alzheimer sera «l'une des grandes composantes de notre futur». Cette pathologie dégénérative du cerveau, qui touche aujourd'hui plus de 800 000 personnes en France, débute par des pertes de mémoire et des troubles de comportement, puis évolue vers la disparition des facultés intellectuelles et physiques. Le 13 septembre dernier, en lançant son «plan Alzheimer», le ministre s'est engagé à «tout mettre en œuvre» pour favoriser un diagnostic précoce et permettre aux patients de bénéficier

d'actions de «stimulations cognitives» susceptibles de ralentir l'évolution de la maladie. (*Le Monde*, 14.9.04)

Les pouvoirs publics seraient mieux inspirés de reconnaître dans ces symptômes une conséquence du déni systématique des souffrances de l'enfance et du culte collectif que notre société voue au refoulement et à l'oubli.

Homicides

Les jeunes auxquels les médecins prescrivent des anti-dépresseurs ont statistiquement plus de comportements suicidaires, reconnaît pour la première fois la *Food and Drug Administration* (FDA), l'administration américaine chargée du contrôle des médicaments. L'analyse de récents résultats montre

que chez un adolescent drogué au *Prozac*, l'anti-dépresseur le plus prescrit en cas de dépression chez les jeunes, les passages à l'acte suicidaires augmentent de 50%. Ils sont multipliés par deux en moyenne pour l'ensemble des cinq anti-dépresseurs testés et par cinq pour le seul *Effexor*. La FDA avait autorisé la prescription de *Prozac* pour les enfants en janvier 2003, devant l'insistance de l'Association psychiatrique américaine. (*ATS*, 15.9.04)

Sachant qu'aux États-Unis, plus de 25% des enfants et 8% des adolescents souffrent de dépression (*AP*, 4.1.03), combien de jeunes gens ont-ils été ainsi envoyés à la mort du fait de la volonté des adultes de ne pas se remettre en cause ?